

HorsCiné, la cinémathèque libre

HorsCiné est un projet de plate-forme de vidéo à la demande (VàD) de films libres, porté par l'association Lent ciné.

Lent ciné

Collectif multi-casquette, nous nous donnons pour objectif avec Lent ciné la création d'œuvres libres qui font réfléchir, le partage de savoir, notamment technique, pour permettre au plus grand nombre de s'exprimer, ainsi que la diffusion de films libres, en s'inscrivant dans le mouvement du libre.

Lent ciné est né au début de l'année 2016, à l'issue de la création du documentaire *Et vos rêves ?*, sur le procès de militant·es antipub à Lille. Nous n'étions alors que des néophytes dans tous les domaines de la création, mais nous avons appris en faisant, et nous sommes perfectionnés par la suite, avec l'envie de créer et de montrer tout de suite.

Parce que nous avons la volonté d'être un vecteur du changement social, tous nos films sont sous licences de libre diffusion ou libres, pour être vu par le plus grand nombre. L'envie nous est ensuite venue de montrer d'autres films libres, c'est pourquoi, en plus de projections régulières à Lille et Poitiers, nous avons créé Nos désirs sont désordres, festival de films libres de critiques sociales, dont la quatrième édition s'est déroulé en octobre 2020. En décembre 2017, habité·s par l'envie de créer collectivement et de partager les savoirs, nous avons organisé Lillo Kino, un kino cabaret. Deux éditions ont suivis.

Pour faciliter toutes ces activités, l'association Lent ciné a été créé en février 2018.

Les films libres

L'expression films libres est une dénomination générique qui regroupe des films sous licence libre ou de libre diffusion. Ces dernières sont des régimes juridiques applicables à certaines œuvres protégées par le droit d'auteur autorisant par avance pour tous les tiers, parfois sous conditions, la reproduction et la représentation de celles-ci. Pour éviter toute confusion, il convient de distinguer les licences libres (au sens de la Free Software Foundation) et les licences de libre diffusion (ou ouverte).

- Une licence libre est dans ce sens une licence qui autorise par avance tout usage de l'œuvre placée sous cette licence (y compris un usage commercial), à condition qu'elle soit partagée dans les mêmes conditions.
- Une licence de libre diffusion (ou ouverte) désigne a minima une licence qui autorise par avance certains usages de l'œuvre et /ou sous certaines conditions (ex : pas de modification de l'œuvre utilisée, ou interdiction des utilisations commerciales). Une licence libre est ouverte, mais une licence ouverte n'est pas nécessairement libre.

Une licence libre ne signifie pas que l'œuvre n'est pas protégée par le droit d'auteur. C'est justement parce que l'œuvre est soumise au droit d'auteur que l'auteur peut décider d'appliquer la licence de son choix. Schématiquement, en appliquant une licence à son œuvre, son auteur·rice transforme le « tous droits réservés » à « certains droits réservés ».

Une œuvre placée sous licence est toujours protégée par le droit moral, qui est inaliénable.

Principales licences

Licences Creative Commons

Elles s'appliquent aux créations autres que les logiciels.

Il existe six licence Creative Commons (CC) combinant une ou plusieurs de ces quatre clauses :

- attribution (clause toujours présente)
- pas de modifications (clause facultative)
- pas d'utilisation commerciale (clause facultative)
- partage dans les mêmes conditions (clause facultative).

Ces licences permettent à tout utilisateur de reproduire et représenter en toutes circonstances les œuvres visées par ces licences.

Licence Art Libre (LAL)

La LAL autorise tout acte de reproduction (copie) et de représentation (diffusion) d'une œuvre, ainsi que sa modification (création d'œuvre dérivée) à condition de citer l'auteur, et de placer l'œuvre dérivée sous la même licence LAL (clause de copyleft). « Avec la Licence Art Libre, l'autorisation est donnée de copier, de diffuser et de transformer librement les œuvres dans le respect des droits de l'auteur. »

Historique du projet

L'association Lent ciné organise des projections de films sous licence libre depuis 2016, que ce soit au cinéma l'Univers à Lille, lors du festival Nos désirs sont désordres, ou ailleurs en France – nous projetons régulièrement des films à Poitiers, et avons déjà organisé des projections à Prades, Laon, Toulouse, Saint-Denis, etc. Nous sommes également en lien avec des réalisateurs et des collectifs de production et de diffusion, notamment avec le réseau d'Ailleurs.

Les films libres ne sont certes pas nombreux, mais leur nombre augmente de plus en plus. La plus grosse difficulté pour le public est de les trouver. En effet, il n'existe aucune base de données de ces films. De plus, l'hébergement de ces films peut parfois être précaire, les rendant invisible quelques années après leur publication.

Nous aimons les films que nous projetons, et sommes toujours tristes qu'ils ne soient pas vu plus largement. Ces films sont parfois visibles en ligne, parfois pas. Quand ils le sont, ils sont noyés dans la masse d'informations qu'est internet.

Ces dernières années, de nombreux sites de vidéo à la demande ont fait leur apparition, à l'image de l'ogre Netflix, mais aussi des services plus humains, tel que la Cinetek pour les films du patrimoine ou Tënk pour les documentaires de création. Ces derniers, bien que payant, sont de formidables outils pour voir des films aujourd'hui difficilement visibles.

C'est ainsi qu'a germé en nous l'idée de créer une plateforme de vidéo à la demande de films libres.

Description du projet

Le projet HorsCiné peut être découpé en trois parties, complémentaires.

Il s'agit d'abord de créer une base de données de films libres, librement accessible en ligne. Pour la rendre pérenne, cette partie comprend un travail d'enregistrement des copies des films et d'archivage. Ainsi, si un film n'est plus en ligne parce qu'il a été supprimé par son hébergeur, nous serons en mesure de le rendre de nouveau accessible.

Il s'agit ensuite de proposer une sélection mensuelle éditorialisée. Chaque mois, nous mettrons en avant un ou plusieurs films libres sur un thème donné. Ces films seront visibles en streaming, et pourront également être téléchargés. Tous les films seront présentés avec du contenu en plus : nous souhaitons éditorialiser nos choix, en expliquant pourquoi nous avons choisi les films, ainsi qu'en proposant des interviews des réalisateurs et réalisatrices, contextualisations, zoom thématique ou technique, etc.

Il s'agit enfin de proposer ces sélections mensuelles à des collectivités, associations, collectifs, lieux culturels et éducatifs, qui ont le souhait d'organiser des projections de films mais n'en ont pas forcément les compétences ou les moyens financiers. Nous pourrions les conseiller sur des questions de programmation, sur des questions juridiques, mais aussi sur la manière d'organiser une séance, de la sélection des films à la communication, de l'accueil du public à la discussion. Nous pourrions également faciliter la présentation de leurs films par les réalisateurs et réalisatrices.

La plateforme

Pour que la plateforme soit utilisable par le grand nombre et pour que sa maintenance soit accessible, nous avons décidé de nous appuyer sur le logiciel libre de gestion de bibliothèque numérique Omeka. Nous sommes actuellement à la recherche d'une personne qui pourrait nous aider à mettre en place et configurer la plate-forme.

Objectifs du projet

- Mettre en avant des films libres que nous aimons qui manquent de visibilité
- Mettre en avant le partage des œuvres via les licences libres et de libre diffusion
- Permettre une diffusion large de ces films via la programmation mensuelle
- Permettre à des collectivités, associations, collectifs et lieux d'organiser des projections
- Fédérer les actrices et acteurs du cinéma libre autour d'un outil de visibilité de leurs œuvres
- Fédérer un public et le fidéliser
- Amener de nouvelles personnes vers les valeurs de partage du mouvement du libre